

Un juge mexicain ratifie l'emprisonnement d'un militaire impliqué dans le crime d'Ayotzinapa



Mexico, 21 novembre (RHC)- Un juge fédéral mexicain a ratifié l'emprisonnement de José Martínez Crespo, un des militaires impliqués dans la disparition des 43 normaliens d'Ayotzinapa.

Le Tribunal Second de District de Procès Pénal de Toluca dans l'état de Mexico, a ordonné maintenir Crespo dans une prison militaire de la Ville de Mexico pour le délit d'association de malfaiteurs.

Le Capitán Crespo est lié au groupe criminel Guerriers Unis qui a participé à la disparition des normaliens les 26 et 27 septembre 2014 dans la ville d'Iguala, dans l'état de Guerrero.

Crespo a appartenu au bataillon d'Infanterie et il commandait un groupe de militaires qui ont patrouillé la ville la nuit au cours de laquelle les événements se sont produits.

Un des survivants, Omar García, a assuré que Martínez Crespo a arrêté un groupe d'étudiants et menacé de les faire disparaître.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/240359-un-juge-mexicain-ratifie-lemprisonnement-dun-militaire-implique-dans-le-crime-dayotzinapa>



Radio Habana Cuba